



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de Grenoble
Division des établissements**

CAVL n°3

Mercredi 29 mai 2024

14h30 - 16h30

Salle Samuel Paty - Grenoble

Sont présents :

M. Samuel Vitel, directeur de cabinet, représentant madame la rectrice
Mme Sophie Romettino, DAVLC
M. Régis Vivier, IA-IPR EVS
Mme Colette Chambard, infirmière-CT
Mme Clémentine Masson, formatrice académique VLC
Mme Geneviève Baret, CM DRAREIC
M. Michel Kosa, proviseur du lycée Vaucanson à Grenoble
M. Olivier Moine, enseignant au lycée la Pléiade à Pont de Chéruy
Mme Odile Sargentini, AROEVEN
Les élu(e)s vie lycéenne (voir en annexe).

Sont excusés :

Mme Hélène Insel, rectrice de l'académie de Grenoble, présidente du CAVL
M. Patrice Gros, DASEN de l'Isère
M. Thierry Aumage, DASEN de l'Ardèche
M. Pascal Clément, DASEN de la Drôme
M. François Coux, DASEN de la Savoie
M. Frédéric Bablon, DASEN de la Haute-Savoie
M. Sylvain Poncet, CT-EVS
Mme Alexandrine Devaujany, DRAFPIC
Mme Florence Borghèse, médecin-CT
Mme Agnès Crociati, CT service social
Mme Caroline Fourniol, référente académique harcèlement
Mme Myrtille Gardet, référente académique égalité

Ordre du jour :

1. Compte-rendu du CNVL du 23 mai 2024
2. Point concernant les travaux des commissions :
 - Les sentinelles du bien-être ;
 - Egalité ;
 - Communication ;
 - Développement durable.
3. Bilan de la mandature

Monsieur Samuel Vitel prie de bien vouloir excuser l'absence de madame la rectrice qui est mobilisée ce jour pour la remise des prix nationaux du concours « Non au harcèlement », dont un établissement de l'académie de Grenoble est lauréat.

1 Compte-rendu du CNVL du 23 mai 2024

En l'absence d'élus CNVL, retenus par des épreuves du baccalauréat, un compte-rendu succinct est présenté par Sophie Romettino.

Les échanges qui ont eu lieu avec les représentants de chaque académie et madame Nicole Belloubet rejoignent les avis portés par les élus de notre académie :

Consultés sur le bien-être et la santé mentale, ils ont abordé leur attachement à la nécessité de relations de confiance entre adultes et élèves. Un parallèle avec les questions concernant l'autorité a été fait, soulignant la place du respect mutuel.

Concernant l'EMC, il ressort des échanges un souhait de leur part de renforcer cet enseignement dans les programmes scolaires. Ils ont évoqué la pertinence de cet enseignement pour aborder les questions de démocratie scolaire. Ils se déclarent favorables à une augmentation du volume horaire hebdomadaire ainsi qu'à une réflexion sur la progressivité du programme sur l'ensemble du parcours de l'élève.

2 Travaux de la commission

a. Commission bien-être

Le dispositif des élèves sentinelles du bien-être a été mis en place dans 7 établissements volontaires de l'académie suite à des formations en visioconférence et en présentiel. Les sentinelles ont appris à être attentifs aux signaux faibles indiquant du mal être chez leurs camarades. La formation avait également pour objectif de leur donner des pistes pour impulser des projets favorisant le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire. Elles proposeront, par exemple, des aménagements d'espaces de partage et d'échange dans les établissements et des moyens de communication pour diffuser des messages positifs pour le bien-être via les réseaux sociaux.

La commission a pour objectif futur de redonner de la clarté au projet en proposant un questionnaire qui sera diffusé auprès des Sentinelles engagées pour connaître leurs besoins et ainsi compléter leur formation.

Monsieur Vitel salue l'engagement des membres de cette commission et l'intérêt du projet tant au niveau des actions engagées que de la préparation de la rentrée et l'accueil des entrants. Madame la rectrice est très attentive à ce dispositif porteur qui favorise la dynamique du climat scolaire dans les établissements, pour la réussite et l'épanouissement des élèves. L'initiative est suivie par le ministère et pourrait être élargie au niveau national.

Il propose la création d'un référent CAVL par établissement qui serait un interlocuteur privilégié pour échanger sur le dispositif dans les lycées. Il pose la question du suivi du dispositif dans les établissements par les conseillers techniques médicaux-sociaux. Madame Chambard, infirmière-CT indique le déploiement en cours d'une formation en 3 temps sur le thème des compétences psycho sociales, le premier temps concernant les enseignants avant de travailler sur le développement des CPS par les élèves, puis les facteurs favorisant ces compétences au niveau de l'établissement.

b. Commission égalité

Le projet de podcast sur l'orientation sexuelle à destination des collégiens est terminé et devrait pouvoir être diffusé en juin pour le mois des fiertés. Quelques ajustements sont encore nécessaires avant diffusion.

La question du maintien de la commission lors de la prochaine mandature a été abordée. Les élus envisagent la rédaction d'une feuille de route et d'une procédure pour la conception de nouveaux podcasts afin de pérenniser leur action.

Monsieur Vitel félicite la commission pour son travail et pour son inscription dans la durée. Madame la rectrice a été impressionnée par la qualité de la réalisation produite avec le soutien du service de la communication du rectorat.

c. Commission communication

Plusieurs projets ont été modifiés ou abandonnés suite au renouvellement des membres de la commission lors de cette mandature, des contraintes techniques et financières et des sous effectifs de la commission (projet tout schuss, journal papier...).

Projet de lien entre les CVL : 2 inter-CVL par an au lieu d'1, canal de diffusion sur les réseaux sociaux pour échanger entre les CVL et faciliter les projets.

La question de l'avenir de la commission est posée, sa disparition suite aux contraintes nombreuses, sa pérennisation en déléguant des membres dans les autres commissions ou en choisissant un membre de chaque commission pour constituer un collège dédié à la communication.

Samuel Vitel félicite cette commission pour son travail malgré l'absence de réalisation concrète cette année et la déception des membres de n'avoir vu aboutir un projet et assure les élus de l'utilité de celle-ci. Cette commission est perçue comme un support pour accompagner les autres dans la construction de leurs projets. Quelle que soit la forme qu'elle prendra dans la future mandature, le travail de qualité réalisé a permis de mettre en place des protocoles qui sauront être appréciés et mis à profit par les prochains élus.

d. Commission développement durable

Deux principaux objectifs avaient été définis par cette commission lors de la première année de mandature : une alternative végétarienne à la cantine et le rôle des éco délégués. L'accent a été mis sur la valorisation des actions des éco délégués dans les établissements. La commission a réalisé une attestation de compétence basée sur la circulaire EDD 2030, une école engagée pour le développement durable et la transition écologique et le référentiel de compétences EDD 2023. Ce document permettra de valider les compétences acquises au cours du mandat d'éco délégué et facilitera la valorisation de ces expériences dans le livret scolaire voire sur Parcoursup. Il pourra être étendu aux éco volontaires non élus qui participeront à des actions en faveur de l'EDD dans leurs établissements.

Monsieur le directeur de cabinet confirme que l'investissement doit être valorisé et approuve cette initiative. Il propose la création d'une fiche projet avec des bilans intermédiaires et finaux qui permettront d'une part, une autoévaluation des éco délégués dans la mise en place de leur projet et une meilleure visibilité de leur action au niveau de l'établissement, d'autre part. Une réflexion sera nécessaire l'an prochain pour aboutir à un projet validé par tous qui permettra de poser un cadre sur la fonction des éco délégués.

3 Bilan de la mandature

Cette année a été marquée par un renouvellement presque intégral des élus par les suppléants ayant remplacé les titulaires de terminale de l'an passé ainsi que le changement de la DAVLC qui a pris ses fonctions à la rentrée.

Les élus sont toutefois très satisfaits de leur mandat comme ils le soulignent au travers de nombreux points tels que la rencontre avec d'autres élèves parfois très différents d'eux et des personnels de l'éducation. Ils ont également apprécié l'esprit d'équipe au sein du CAVL, la fierté de porter un projet et de le mener, de faire entendre ses idées, de prendre la parole devant un groupe... Ils ont appris à s'appuyer sur des ressources existantes pour construire une action, perfectionné leur expression à l'oral et à l'écrit, gagné en autonomie dans la gestion et l'organisation de projets, appris à s'écouter et à prendre en considération l'avis des autres mais également la gestion de sa frustration face aux contraintes matérielles et financières.

Ils ont apprécié l'accueil qui leur a été fait dans les établissements scolaires et au sein du rectorat, l'écoute par les adultes avec lesquels ils ont travaillé, les débats constructifs et le fait d'avoir été consultés par le Ministère.

Monsieur Samuel Vitel préconise la désignation d'experts associés au CAVL (juridique, communication...) pour apporter un éclairage sur les réflexions en cours et guider les élus dans leurs projets et la rédaction de fiches de procédures pour les actions menées afin d'aider les futurs élus dans leurs réalisations.

Il remercie les élus pour leur mobilisation et leur dévouement ainsi que pour leur dynamisme, la qualité de leur réflexion et de leurs projets qui seront un héritage positif pour les prochains mandats. Il leur souhaite la réussite à leurs examens et le meilleur pour leur carrière et leurs projets personnels.

La réunion se termine à 16h30.

Hélène Insel


Annexe : élus CAVL présents

- Mattéo Anthonioz, lycée Boissy d'Anglas - Annonay
- Eloïse Bellemin-Laponnaz, lycée hôtelier - Challes les Eaux
- Achille Besse, lycée les Catalins - Montélimar
- Lou Chambron, lycée G. Fauré - Annecy
- Philibert Cheminot, lycée du Grésivaudan - Meylan
- Lucas Jarno, Lycée C. L. Bertholet - Annecy
- Roxane Jugie, Lycée Champollion - Grenoble
- Lilou Lardenois, Lycée A. Bergès - Seyssinet-Pariset
- Zoé Petit, Lycée C. Vernet - Valence
- Alexandre Pintos, lycée F. Buisson - Voiron
- Eulalie Rousset, lycée A. Argouges - Grenoble
- Nolann Ruelle, lycée P. Néruda - Saint-Martin d'Hères
- Prune Schoenhenz, lycée A. Argouges - Grenoble
- Lisa Chaix, association Enga'Jeune